



Définition de fonction

## **Technicien(ne) Topographe Contrat en Durée Déterminée**

### **01 RAISON D'ETRE**

Le(a) technicien(ne) topographe a pour mission principale de diffuser la culture SIG auprès des communes et de tenir à jour le SIG.

### **02 RATTACHEMENT FONCTIONNEL**

Responsable du Service SIG N+1

Directrice Générale des Services N+2

### **03 MISSIONS / ACTIVITES**

**Le(a) technicien(ne) topographe intervient sur les missions suivantes du SIG :**

- Diffuser la culture SIG
- Tenir à jour le SIG

**Le(a) technicien(ne) topographe intervient sur les processus suivants :**

- Traitement d'une demande
- Alimentation du SIG
- Gestion des plans de recollement
- Intégration des données communes
- Maintenir et gérer les logiciels

**Le technicien topographe est référent dans un domaine technique du SIG**

**Les activités du (de la) technicien(ne) topographe sont :**

- Contrôler les plans de récolements suite aux travaux SIEA (électrification et télécom) et gérer leur mise à jour
- Suivre l'évolution du CCTP électrification et télécom
- Assurer la compréhension des attentes du SIEA vis à vis des différents intervenants (prestataires, moe ou interne)
- Connaître les différents process du SIEA en lien avec le SIG
- Créer des scripts de traitement de données géographiques
- Analyser des données et les interpréter
- Utiliser une base de données
- Recetter les évolutions des outils SIG en lien avec les données traitées.
- Contrôle et intégration des PLU des communes selon le standard CNIG
- Contrôle et intégration des données eau et assainissement des communes.
- Réaliser des cartes

#### **04 COMPETENCES METIER APPRECIEES**

- Utilisation d'outils sig (éditop, QGIS)
- Connaissance base de données (postgres, SQL)

#### **05 FORMATION ET EXPERIENCE**

Bac + 2 / 3 Topographie

#### **06 PARTIES PRENANTES**

Le(a) technicien(ne) topographe exerce son activité en relations avec :

- Les fournisseurs du SIEA
  - Entreprises chargées de la maintenance des logiciels SIG
- Les agents du SIEA
  - Les techniciens responsables de secteurs
  - Les technicien(ne)s ER / EP
  - Les technicien(ne)s fibres
  - Tous ceux qui utilisent les outils SIG
- Les partenaires du SIEA
  - Prestataires techniques : Cabinets de géomètres et bureaux d'études, sociétés fermières, entreprises d'éclairage ou d'ER.....

#### **07 CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI**

Rattaché au siège du SIEA

Conditions de mobilité : déplacements sur l'ensemble du département de l'Ain

Contrat à Durée Déterminée pour renfort sur 2 ans.

Horaires : en vigueur dans l'entreprise